



Discours des vœux de Monseigneur François Jacolin prononcé le 23 janvier 2020

Madame Coulon, représentant le Président du Conseil départemental,
Monsieur Bonnin, adjoint au maire de Luçon,
Capitaine Dubos, commandant la communauté des brigades de Luçon,

Et vous tous présents ce soir,

Je vous suis très reconnaissant d'avoir répondu à mon invitation.

Beaucoup d'entre vous, sans doute, se retrouvent pour la première fois dans les murs de l'évêché. La hauteur des plafonds et le poids de l'histoire peuvent impressionner. Mais, vous voyez, le grand salon n'est pas assez vaste pour vous contenir tous : il faudra qu'on pense à l'élargir pour l'an prochain !

Votre présence manifeste que ce ne sont pas les pierres ni l'héritage matériel du passé qui comptent le plus, mais plutôt les « pierres vivantes » que vous êtes, pour construire l'Eglise d'aujourd'hui et de demain : c'est vous la vraie richesse de l'Eglise !

En revenant sur les événements de l'année passée, je veux partir de ce qui est pour moi le plus important : la relance du service de la solidarité confiée à Hélène Camiade et à son équipe ainsi que l'instauration de la Maison Beth'Anaia ouverte à tous à la Maison du diocèse.

C'est pourquoi j'ai tenu à inviter aux vœux de cette année beaucoup de personnes de différents groupes en lien avec la solidarité.

La communion fraternelle est au cœur de la vie en Eglise à la suite de Jésus qui nous a laissé ce commandement : « *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés !* »

Cette solidarité entre frères et sœurs, pour être réelle et efficace, commence par l'attention portée aux plus faibles, au plus pauvres. On le sait bien, dans une famille, pour que chacun trouve sa place, il faut donner la première place à celui qui est le plus petit.

Jésus s'est fait proche des malades et des personnes handicapées, des enfants et des femmes, et aussi de ceux qui étaient considérés par la société de son époque comme des gens peu recommandables. Il nous dit que le Royaume de Dieu est aux pauvres. Oui, nous avons beaucoup à apprendre auprès d'eux pour accueillir toute la richesse du cœur de Dieu pour les hommes.

Je formule le souhait que, dans cette année qui s'ouvre, nos communautés aillent au-devant de ceux qu'on laisse trop facilement de côté, mais qui ont tant à nous apporter !

Un chantier commencé cette année et qui est appelé à se développer dans les prochaines années est la réforme des doyennés et des paroisses.

C'est un point plus technique mais au service de la mission pastorale de notre diocèse. Une des causes de la réforme est – il ne faut pas le cacher – la diminution rapide du nombre de prêtres en pleine activité, mais c'est aussi la volonté de simplifier les relations entre les paroisses et le diocèse et de s'adapter aux évolutions démographiques en cours.

Nous allons dès maintenant mettre en place une consultation dans les doyennés et les paroisses pour une mise place progressive de ces nouvelles paroisses dans les deux ans qui viennent.

En parallèle, nous voulons travailler sur la complémentarité des missions entre laïcs, prêtres, diacres, religieuses et religieux dans un esprit synodal – c'est-à-dire dans le souci d'avancer ensemble. Nous voulons aussi trouver les moyens pour rester proches des communautés dans le rural dispersé.

L'esprit de cette réforme vous le trouverez évoqué dans ma lettre pastorale « *Ensemble pour un nouvel élan missionnaire de nos paroisses* ».

Que le Seigneur nous aide à réaliser ce vaste chantier au service de l'évangélisation de chacun et de tous en Vendée !

Il me faut maintenant aborder un point particulièrement douloureux pour notre diocèse. Depuis deux ans de très nombreuses personnes ont contacté le diocèse parce qu'elles avaient été victimes d'agression sexuelle par des prêtres ou des religieux lorsqu'elles étaient enfants, principalement dans les années 60 et 70, dans des paroisses, dans des colonies, mais surtout dans le cadre de pensionnats, en particulier celui du petit séminaire de Chavagnes-en-Paillers. Lorsque je parle de douleur, il s'agit avant tout de la douleur des victimes qui souffrent de blessures inscrites à jamais dans leur corps et dans leur esprit. C'est mon devoir - un devoir de justice - de chercher avec tout le diocèse des chemins de repentance et de réparation qui les aident à se reconstruire et à aller de l'avant. Il faut aussi aujourd'hui tout mettre en œuvre pour que de telles abominations ne puissent pas se répéter dans notre diocèse.

Que le Seigneur nous prenne en pitié !

J'aimerais conclure ces vœux sur une note d'espérance.

Il y a eu cette année un événement particulièrement heureux qui a marqué ceux qui y ont participé : le beau pèlerinage des familles pour les vocations à Saint-Laurent-sur-Sèvre, vécu en lien avec les autres diocèses des Pays de Loire.

Nous pouvons nous réjouir aussi du nombre croissant de séminaristes pour notre diocèse.

Que le Seigneur les soutienne dans leur parcours de discernement et de formation vers le sacerdoce !

Que chacun, fidèle laïc ou prêtre, diacre, religieuse ou religieux, vive avec bonheur cette année 2020, dans la vocation qui lui est propre, au service du Seigneur et des hommes !

✠ François Jacolin, évêque de Luçon